Déclaration préalable de la FSU 78
CTSD du 11 mars 2021

Monsieur le Directeur académique,

Ce CTSD se tient alors que la situation sanitaire continue de se dégrader, notamment dans le 78, qui fait partie des départements placés sous vigilance renforcée. Pourtant, la prise en compte de cette crise sanitaire dans l'Éducation Nationale reste marquée par ses insuffisances et le déni de réalité. Face à l'augmentation du nombre de classes fermées suite à la présence de cas Covid et de ses variants, la réponse du ministère à cette réalité a été d'assouplir les règles de fermeture en cas de présence du variant dit anglais. Plutôt que de prendre réellement en compte la réalité épidémique et de mettre en place des mesures garantissant la sécurité des personnels et des usagers, le ministère fait le choix de casser le thermomètre pour ne pas rendre visible sa gestion irresponsable de la crise. Alors que tous les établissements de Chambourcy étaient fermés la semaine de la rentrée, et qu'une classe a fermé cette semaine au Collège Roby de Saint Germain en Laye pour cause de variant sud africain, aucune mesure spécifique n'a été prise, aucune communication n'a été faite en direction des établissements alentour.

La FSU demande :

- une communication transparente et régulière des données réelles de la situation épidémique en direction des élus des personnels au CT et au CHSCT
- le dépistage massif, généralisé et gratuit auprès des élèves comme des personnels par la mise en œuvre d'une campagne de tests salivaires qui aille au delà des annonces médiatiques, de peu d'effet sur le terrain
- l'accélération de la vaccination des personnels volontaires.

Les établissements doivent pouvoir être dotés en masques de manière anticipée et continue. La dernière commande de masques, inutilisables en raison de leur trop forte épaisseur est un véritable scandale financier. Enfin les pressions exercées pour que les établissements reviennent à 100 % du temps d'enseignement en présentiel sont irresponsables dans le contexte actuel de dégradation de la situation sanitaire.

Malgré le travail de qualité réalisé par les services de la DOS, avec des DGH en berne et des effectifs qui continuent d'augmenter, le projet présenté par la Direction Académique lors du groupe de travail consacré aux créations et aux suppressions de postes était tristement prévisible.

Au total, à l'issue du groupe de travail 160 suppressions de postes étaient envisagées contre seulement 133 créations. Si certaines suppressions concernent des postes vacants, 85 collègues auraient pu voir disparaître le poste qu'ils occupaient cette année ! 27

postes seraient ainsi supprimés, dont 18 en collège et 9 en lycée. Les disciplines les plus touchées sont les mathématiques, (moins 11 postes), sacrifiées sur l'autel de la réforme du lycée, et les SII (moins 7 postes toutes spécialités confondues), à l'image de la menace sur les filières technologiques que fait peser une réforme idéologique avant tout pensée pour la voie générale. Des enseignants de lettres classiques (moins 6 postes), de technologie (moins 2 postes) et d'allemand (moins 1 poste), disciplines malmenées depuis de trop nombreuses années, vont voir une nouvelle fois leurs conditions d'exercice dégradées. Les trois suppressions de postes d'EPS suscitent notre inquiétude quant à l'avenir de cette discipline, dont l'enseignement doit impérativement être conservé au sein de l'Éducation Nationale. La voie professionnelle paie un lourd tribut avec la montée pédagogique de la réforme en terminale et de nouvelles suppressions en électrotechnique et eco-gestion administration. Nous regardons en outre avec inquiétude l'extinction progressive de la voie professionnelle sur les lycées Corneille et Dumont d'Urville. Comme nous le disions lors du CTA du 14 janvier : les choix politiques concernant la voie professionnelle sont explicites. La réforme est un instrument budgétaire pour démanteler la voie professionnelle. Comment ne pas souligner le nouveau site ministériel insert'jeune, mis en place le 9 février 2021, qui donnera des informations partiales , au motif d'aider à l'orientation des jeunes élèves de troisième, avec comme seul but de pousser les jeunes vers l'apprentissage au détriment des lycées professionnels... et de l'avenir d'une partie des élèves. Nous nous félicitons de l'évolution positive de ces chiffres entre le GT et le CTSD, qui représente 10 postes reconquis pour nos collègues, grâce au travail des élus des personnels. Nous regrettons de ne pas avoir pu intégrer les nouvelles données dans leur intégralité en raison de leur transmission bien trop tardive.

Alors que les vies scolaires, sous tension depuis de nombreuses années, ont vu leur charge de travail accrue par la crise sanitaire, il est question de supprimer 4 postes de CPE, dont 3 seraient redéployés vers d'autres départements de l'académie, selon une politique de gestion de la pénurie des moyens qui consiste à en retirer là où ils sont pourtant nécessaires, au lieu de créer des postes en nombre suffisant pour répondre à tous les besoins. Ces suppressions sont d'autant plus incompréhensibles que les établissements concernés sont tous classés politique de la ville ou REP+, et situés dans des territoires socialement et économiquement fragiles risquant d'être durement affectés par la crise économique engendrée par la crise sanitaire.

Toutes les inquiétudes sont permises lorsque l'on sait qu'il est également prévu de retirer aux Yvelines un poste de personnel de direction, et qu'aucune création de poste d'assistante sociale, de psychologue de l'Éducation Nationale, de personnels de santé

scolaire, et d'administratif n'est prévue. Une telle politique ferme les yeux sur la réalité des besoins sur le terrain et ne prend nullement la mesure de l'impact social, psychologique et économique de la crise sur les élèves et leurs familles, et l'épuisement des personnels après deux années scolaires perturbées par la pandémie.

La FSU dénonce les atteintes que subit le service public d'orientation depuis plusieurs années. Alors qu'avant les vacances, le SG de l'académie s'est rendu au CIO de Versailles pour visiter les locaux en vue d'une fusion à plus ou moins long terme avec le CIO de Saint Cyr, les collègues ont été informés à la fin des vacances du relogement du CIO avant le 1er juin par le Conseil Départemental 78. Cette information est à ce jour non confirmée par le rectorat. Comment peut-on accepter que les collègues des CIO soient à ce point malmenés dans la communication qui leur est faite ? Nous demandons à ce que des informations fiables leurs soient transmises au plus vite afin de rassurer l'équipe. La FSU rappelle son opposition aux fusions de CIO qui affaiblissent le service public d'orientation de l'EN et restera vigilante quant à cette situation.

Les suppressions de postes d'enseignants sur des postes occupés bloquent les possibilités de mutations et rendent plus difficile pour les collègues victimes de MCS de retrouver un poste équivalent proche du poste perdu. Conjuguées à la forte hausse des HSA, les BMP incomplets ou des postes à compléments de services se multiplient dans certaines disciplines. D'un côté les collègues en poste se voient imposer des volumes importants d'HSA. De l'autre, les TZR vont subir des affectations sur plusieurs établissements. En lycée, l'impossibilité de connaître exactement dès le mois de mars le nombre de groupes de spécialités accentue cette tendance, tout comme les forts taux d'HSA, notamment dans les disciplines scientifiques. Les Lettres Classiques sont aussi profondément fragilisées par cette réforme.

Nous protestons enfin contre le maintien de postes spécifiques pour certains lycées privilégiés du département, qui sont autant de support soustraits au mouvement dans un contexte de suppression de postes massives. Nous demandons que les chaires internationales mises au mouvement soient transformés en chaires ordinaires lorsqu'aucun besoin particulier ne justifie leur existence.

Nous insistons enfin sur les demandes portant sur quatre points :

- nous demandons la communication aux représentants des personnels de l'ensemble des informations (HSA et temps partiels pour chaque discipline et chaque établissement) en amont du CTSD, qui permettra de gagner en efficacité lors du GT. Nous souhaiterions aussi disposer de la liste des postes vacants par discipline, intégrant ceux libérés après le mouvement inter- académique
- l'ajustement à la hausse, là où c'est possible, des BMP pour :

- permettre aux TZR de bénéficier d’un service complet dans un seul établissement,
- permettre qu’un TZR bénéficie d’au moins deux classes dans un établissement.
- éviter d’intégrer des HSA dans le service des TZR affectés sur plusieurs établissements.
- la création de postes, éventuellement avec un complément de service, en LFD, afin de stabiliser les collègues.
- le maintien des postes en lycée, là où existent des incertitudes sur le nombre de groupes de spécialités en terminale et où les disciplines concernées absorbent de nombreuses HSA.

Pour finir, nous vous faisons part de notre inquiétude quant à l’état du dialogue social dans les établissements. Nous constatons un durcissement des échanges en Conseil d’Administration entre les élus des personnels et les chefs d’établissement. La pénurie de moyens prive les établissements de tout espace de dialogue et de concertation, les décisions des chefs d’établissements étant contraintes par la nécessité d’imposer de manière autoritaire des réformes idéologiques en grande partie motivées par des impératifs budgétaires. Nous vous demandons de veiller à ce que les textes réglementaires régissant le fonctionnement des Conseil d’Administration, et les prérogatives des élus des personnels soient respectés, en vue de faciliter un dialogue social serein et apaisé.

Les premières mobilisations se construisent et de nombreux personnels étaient présents devant la Direction Académique hier mercredi 10 mars pour demander l’amélioration des conditions d’exercice, une véritable revalorisation pour tous les personnels, des créations de postes, davantage de moyens pour la rentrée à venir. D’autres sont grève aujourd’hui pour les mêmes raisons. La FSU soutient ces mobilisations et appelle l'ensemble des personnels à se mobiliser‒pour défendre avec d'autant plus de force, au terme de deux années scolaires particulièrement éprouvantes, la nécessité de doter le service public d'éducation de moyens à la hauteur des ambitions que nous portons pour nos élèves .